

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 13 septembre 2012 – 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille douze, le treize septembre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 06-09-2012.

Présents : Mmes Chantal BOGET, Monique ODDOU. MM. Sébastien CATELAN, Dominique GUEYTTE, Jean-Jacques FERRERO, Raymond LECLER, Pierre MICHEL, Robert REYNAUD.

Absent excusé : M. Frédéric PINET.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

- **Mme Chantal Boget** est nommée **secrétaire de séance**.
- **Le compte-rendu du 7 août 2012 est approuvé.**

Dans le compte rendu du 7 août n'apparaissait pas l'intervention de Sébastien Catelan concernant l'engin multi services dont le budget était à finaliser en fonction de la réponse du sénateur. Depuis, la mairie a reçu un courrier de Monsieur Pierre Bernard-Reymond que lit Jean-Jacques Ferrero. Le sénateur apporte un soutien de 10 000 € à la commune. Pierre Michel a demandé au garage et aux employés techniques de préciser d'une part les offres existantes, d'autre part les besoins et utilisations. En résumé, l'engin devra pouvoir passer dans les petites rues, déneiger, balayer, saler.

Raymond Lecler demande pourquoi la commune avait continué à payer l'électricité à la maison de Pigerolles alors qu'elle était inoccupée. Il lui est précisé que le contrat n'était pas un contrat « particulier » mais un contrat « tarif vert » (les dépenses correspondent à des abonnements pas des consommations) réservé aux collectivités locales et dont les conditions de résiliation sont spécifiques (il était préférable d'attendre que l'acquéreur puisse souscrire un nouveau contrat sans coupure). Il demande aussi des précisions sur la valeur de cette maison faisant référence à la décision du conseil du 8 avril 2011 de vendre la maison pour 200 000 €. Il lui est répondu qu'à la date du 24 avril 2012, les domaines l'ont estimée à 150 000 €.

2 – Cantine scolaire, renouvellement du service, délibération pour approuver le tarif communiqué par le fournisseur, le prix fixé aux parents, la participation des communes

Rapporteur : Josy Olivier

Madame le maire présente l'augmentation proposée par le tourism'bar du prix (fournisseur de la cantine scolaire) du repas de 5,70 € TTC à 6 € TTC soit 0,30 € par repas. Elle rappelle que les parents payent actuellement à la mairie 4 € par repas, 3,50 € pour un deuxième repas et 2,50 € pour le troisième et les suivants pris dans la même famille. Elle propose que la mairie prenne à sa charge 0,20 € et que les parents prennent 0,10 € de l'augmentation. Une nouvelle convention sera proposée aux mairies de résidence afin qu'elles prennent à leur charge la différence entre le repas payé au fournisseur et le prix payé par les familles. Le conseil :

- **approuve** l'avenant à la convention avec le tourism'bar afin de fixer le prix du repas à 6 € TTC.
- **décide** que l'augmentation de 0,30 € TTC sera répartie entre la commune 0,20 € et les parents 0,10 €. A compter d'octobre 2012, le prix facturé aux parents sera de 4,10 € TTC pour un enfant puis 3,60 € pour un deuxième et 2,60 € pour les suivants d'une même famille
- **approuve** la convention avec les communes de résidence afin qu'elles prennent à leur charge la différence entre le prix payé par les parents et le prix payé au prestataire soit 1,90 € pour le premier repas puis 2,40 € et 3,40 € pour les suivants.

3 – SIVU patrimoine et culture, délibération pour une prorogation à compter du 1er janvier 2013 (durée illimitée)

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le SIVU patrimoine et Culture des Pays du Buëch n'est pas abandonné mais sa durée est indéterminée avec la réforme des communautés de communes. Monique Oddou et Josy Olivier ont reçu la présidente Madame Jacquier-Garcin qui propose de prendre une délibération qui modifie ses statuts (article 2 objet et 3 durée). Il convient d'approuver ces modifications.

➤ **Le conseil accepte les statuts proposés.**

4 – Rentrée, le point sur les travaux (chemin de Saint-Etienne, DFCI Raton, etc.), la rentrée scolaire

Rapporteurs : *Josy Olivier, Pierre Michel*

La commission des travaux s'est réunie le 11 septembre. Elle a fait le point sur les travaux à réaliser (Raymond Lecler remercie Madame le maire pour cette réunion et les 16 propositions de travail évoquées).

Les travaux prévus chemin de Saint Etienne sont une priorité, c'est l'entreprise Pascal qui doit les faire (dessoucher les arbres, enrocher).

Un appel à concurrence sera organisé pour le chemin de la distillerie qui est en très mauvais état. La somme de 50 000 € était prévue au budget à partir du pont de Chameyer. Il est prévu de rajouter l'enrobé sur la patte d'oie vers Valérian/Clier (voirie du Grand Coste). Il faudra boucher les trous jusqu'à la D994.

La route forestière de Raton. L'acte de vente avec M. Cornillac n'a toujours pas été signé. La participation de l'ONF est repoussée au budget prochain.

Madame le Maire rappelle qu'il est souhaitable que les programmes prévus soient réalisés.

Rentrée scolaire. 41 enfants : 22 dans une classe à 3 cours (CE2, CM1, CM2) et 19 enfants dans une classe à 5 cours (maternelles, CP, CE1). D'ici la rentrée de Toussaint 4 enfants supplémentaires seront inscrits.

5 – Fonds Solidarité Logement, délibération pour la participation communale 2012

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le maire présente aux membres du conseil une demande de participation pour la commune de Rosans au Fonds de Solidarité pour le Logement.

➤ **Le conseil** décide une participation de 0,35 € par habitant (soit 190,40 € pour l'année 2012) et autorise le maire à signer la convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes.

6 – Stationnement et jeux de boules sur la place

Rapporteurs : *Josy Olivier, Pierre Michel*

Certains habitants sont gênés par les joueurs de boules sous le porche. Un arrêté existe mais n'est pas toujours appliqué. Robert Reynaud demande qui va assurer le suivi de cet arrêté.

D'autre part, des remorques et des camping-cars encombrant les places de stationnements sur la place de l'Abbé Bicais et le car de transport scolaire est souvent sur la place devant le camping

➤ **Le conseil émet le souhait que l'arrêté municipal soit appliqué.**

➤ **Un courrier sera fait aux propriétaires des remorques et autres gros véhicules.**

7 – Régularisation des terrasses privées, projet de cessions

Rapporteur : *Josy Olivier*

Plusieurs terrasses ont été édifiées sur le domaine public. Il convient de régulariser ces occupations souvent anciennes. Se référant à ce qui a déjà été fait par le passé, il est proposé de céder ces terrasses pour 1 € le m². Le géomètre est déjà intervenu pour les terrasses de M. Micheli et M. Sage-Vallier soit les parcelles F 923 et 924 (13 et 10 m²).

➤ **Le conseil autorise la cession des terrasses, les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.**

8 – Villes et villages étoilés, dossier à déposer avant la fin du mois

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Quelques lampadaires sont à changer car il manquait 360 points pour que la commune obtienne le label.

9 – Festivités (suite), participations fête du cheval, du terroir

Rapporteurs : *Josy Olivier, Dominique Gueytte*

La fête du cheval a lieu au centre équestre des Montarines en septembre. La commune participe en prêtant chaises et tables.

La fête du terroir, dont l'origine remonte à la fête de la Saint Hubert, est organisée par une union d'associations. L'office de tourisme ne veut plus centraliser les fonds. Une association a donc été créée « fête du terroir Rosanais ». Les statuts ont été signés, le président est Dominique Gueytte, la vice-présidente Marie-Josée Ferriaud, le trésorier Joël Brunet et le secrétaire Olivier Boussiron. Le fonds de trésorerie (mise de fonds de 100 € par chacune des 8 associations qui constituent la base de cette fête depuis plusieurs années) est de 3 279 €. Le programme commence le 6 octobre à 10 h au plan d'eau avec le troupeau et se terminent par des pièces de théâtre. Repas, exposants et animations sont prévues place du fer à cheval. Un barnum a été acheté par la mairie. La commune prendra à sa charge une animation pour 500 €.

10 – AMDRAS

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

L'association compte à ce jour 106 adhérents et 1 350 € en banque (ont reçu hier leur premier chéquier après 9 mois d'attente). L'assemblée générale est prévue le 14 décembre et un conseil d'administration le 12 octobre. Parmi les réflexions de l'association :

- Maison médicale dans le Rosanais. Une rencontre avec le conseiller général Marc Zéconi (avec Gérard Tenoux, Jean-Jacques Ferrero, Josy Olivier, Didier Vo Dinh), a permis de préciser d'autres exemples dans le département. L'ADSEA est d'accord pour qu'un kinésithérapeute s'installe aux Buissons.

- Agriculture. Le stagiaire mis à disposition à la mairie a été rencontré, il fera un compte-rendu de son travail.

- Site de Sorbiers. Pas de réunion publique prévue mais 2 représentants du SMICTOM et 2 de l'association de défense de l'environnement seront invités au prochain conseil d'administration qui écoutera les deux parties.

11 – Questions diverses

- Les dirigeants du Village Paul Bert regrettent l'intitulé des panneaux directionnels et demandent à payer à moitié prix. Un courrier leur sera fait, s'ils ne payent qu'un panneau, la mairie leur enlèvera le second.
- Zone d'activité. Le 4 octobre prochain, une réunion d'urbanisme est prévue. La propriétaire des terrains situés à Piérauche serait d'accord pour vendre mais souhaiterait plus de précisions. Il sera peut être proposé que la mairie achète et viabilise les parcelles avant de les revendre.
- Terrains en friche (autour du grand pré). Il est rappelé que les propriétaires de bâtis doivent entretenir dans un rayon de 200 mètres autour de leur habitation.
- Dominique Gueytte informe le conseil qu'un propriétaire privé autorisé à construire un bassin dans le village a transformé celui-ci en une piscine. Les services compétents ont été saisis.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 h 30.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint		
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	Secrétaire de séance	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé	
REYNAUD Robert	X	